



2023

Mot du maire

Gary LEROUX



2022 s'envole et 2023 s'installe

Lors de la cérémonie des voeux du 6 janvier, quelqu'un m'a dit « Encore une année de passée et j'ai hâte de voir ce que nous réserve la prochaine ! »

Cette personne m'expliquait qu'elle est arrivée à Malafretaz, il y a un peu plus d'un an et qu'elle avait découvert une commune dynamique. Elle participe à de nombreuses manifestations de nos associations et assiste aux événements organisés par l'équipe municipale. Elle a donc hâte de découvrir ce que les acteurs de notre village lui proposeront pour cette nouvelle année.

Ce Malaf' Actua n°11 va d'ailleurs répondre en partie à cette interrogation puisque vous y trouverez le calendrier des manifestations 2023.

À travers notre bulletin trimestriel, rien qu'en 2022, ce sont plus de 50 pages d'informations qui vous ont été présentées. Ce nouveau numéro ne dérogera pas à la règle en vous présentant quelques projets ainsi que l'actualité de ce dernier trimestre.

Le changement d'année est aussi le moment de prendre de bonnes résolutions. Même si la liste n'est pas exhaustive, nous souhaitons toujours pour 2023, vous apporter des services de qualité, vous informer et poursuivre les réflexions, à court et moyen terme, dans le but de continuer à faire évoluer notre village.

Puisqu'il n'est pas utile d'attendre pour mettre en application nos vœux, je tenais à vous informer qu'un nouveau food truck, Quinoa Lentilles, sera présent sur la place du village, les mercredis de 18 à 21h à partir du 1^{er} février.

Je vous rappelle également que la bibliothèque municipale ouvrira le 14 janvier dans son nouveau local plus spacieux situé place du village. Les bénévoles de Malafretaz Lecture vous attendent nombreux.

L'équipe municipale, le conseil municipal enfants, le personnel communal et moi-même, vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023. Qu'elle vous soit agréable, vous apporte joie et bonheur et bien entendu une excellente santé.

Bonne année !



Patrick VERNOUX,
1^{er} Adjoint



Sandra PENIN,
2^{ème} Adjointe

Voirie

En route vers 2023

Remplacement des rambardes

Le remplacement des rambardes des ponts au moulin de la Bévière et près du centre équestre a été réalisé comme prévu cette fin d'année par l'entreprise Steel Métal 01.



Aménagement RD975 Quartier de l'Homont

Le dossier AVP (Avant-Projet) a été validé et il reste quelques points à traiter pour que le cabinet INGEPRO finalise le dossier PRO (Projet).

En liaison avec les services de GBA, une commande d'inspection du réseau d'assainissement et des canalisations d'eau

pluviale a été passée à ADTEC Contrôle. La prestation doit se terminer sur le tout début d'année.

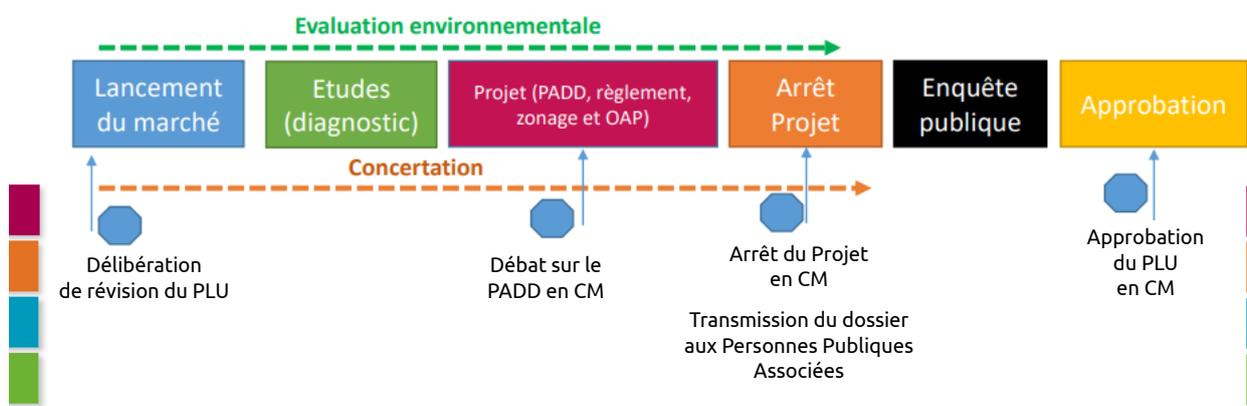
Révision du PLU

Par délibération en date du 13 décembre 2022, le conseil municipal a validé les moyens de concertation et les objectifs de la révision suivants :

- mettre le document d'urbanisme en compatibilité avec les objectifs du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) et les récentes lois, en adéquation avec les réseaux et les équipements publics existants,
- diversifier l'offre de logements afin d'offrir toutes les possibilités au cours du cycle de vie,
- encourager la rénovation des logements, dans la mesure du possible,
- encourager les modes de transports doux en sécurisant les tracés et en interconnexion avec les communes voisines,
- maintenir et préserver les zones agricoles,
- préserver les réservoirs de biodiversité, maintenir les haies, bosquets, arbres et forêts existants faisant le lien entre les différents sites bocagers de la commune,
- intégrer les potentiels d'énergies renouvelables sur la commune en facilitant l'intégration des projets particuliers ou publics,
- réfléchir à un développement harmonieux et cohérent sur la commune en tenant compte des risques existants sur le territoire communal.

L'Agence d'Ingénierie travaille actuellement sur le dossier de consultation. Il permettra de retenir le bureau d'étude qui nous accompagnera et nous aidera à élaborer les documents nécessaires. Vous trouverez ci-dessous les différentes étapes de cette procédure qui devrait durer environ 3 ans.

PLU : différentes étapes pour l'élaboration du dossier de consultation



Jérôme CHAVANEL,
3^{ème} Adjoint



Sylvain BELFIS,
Conseiller délégué

Rue Malafertoise - RD121

Vous trouverez ci-dessous le résultat de la campagne de mesure de vitesse réalisée à notre demande par les services du Conseil Départemental, de part et d'autre du carrefour avec la Route de Pillebois :

Comptage routier réalisé au PR0+130 (entre le carrefour avec la RD975 et le carrefour avec la route de Pillebois) du 18 au 24 novembre 2022 :

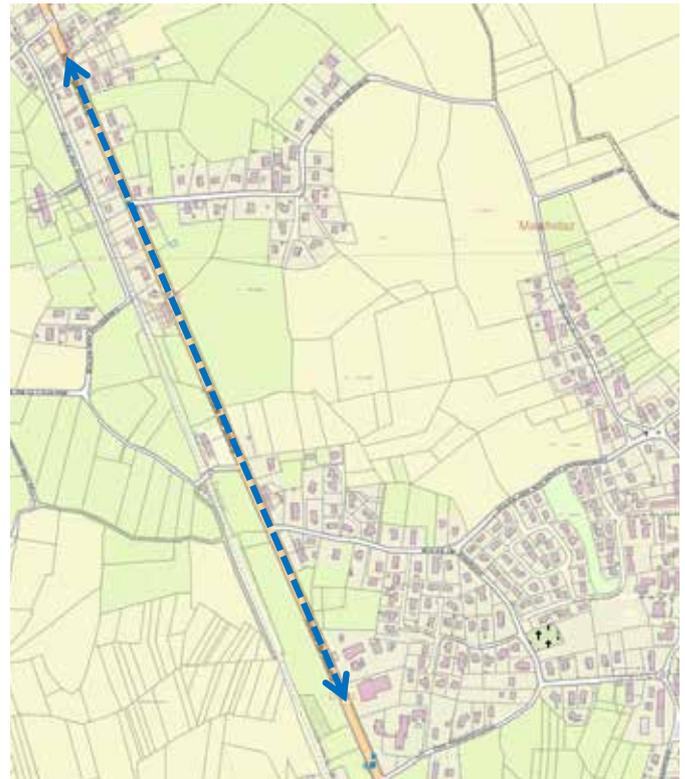
- trafic : 1074 véhicules par jour, dont 29 poids lourds,
- vitesse moyenne : 50,5 km/heure,
- 85 % des usagers circulent en dessous de 64,8 km/heure (pour une vitesse maximale autorisée de 50 km/heure),
- 52,6 % des véhicules sont en excès de vitesse,
- en moyenne, 18 véhicules par jour dépassent de plus de 20 km/heure la vitesse maximale autorisée.

Comptage routier réalisé au PR0+453 (entre le carrefour avec la route de Pillebois et le carrefour avec la route des Champs) du 18 au 24 novembre 2022 :

- trafic : 760 véhicules par jour, dont 27 poids lourds,
- vitesse moyenne : 47 km/heure,
- 85 % des usagers circulent en dessous de 62,4 km/heure (pour une vitesse maximale autorisée de 50 km/heure),
- 38,6 % des usagers sont en excès de vitesse,
- en moyenne, 5 véhicules par jour dépassent de plus de 20 km/heure la vitesse maximale autorisée.

Suite à ce constat, et afin de limiter la vitesse, la commission a décidé de tester différentes configurations possibles, avec des aménagements provisoires installés en liaison avec les services du CD01.

RD975 – Renouvellement de conduite d'eau potable



Dans le cadre de son programme travaux 2023, le Syndicat Veyle Reyssouze Vieux Jonc a décidé de remplacer une conduite d'eau potable datant de 1969, le long de la RD975 entre le lotissement "Rue de la Prairie" et le couvoir Giboven-dée.

Les travaux, estimés à 307 000 € HT, consisteront à renouveler 1200 mètres de canalisations, 18 branchements et 1 poteau incendie.

Le planning d'intervention n'est pas encore connu à ce jour.

Fibre optique

Sous réserve de conditions météorologiques favorables, l'entreprise SOGETREL ou ses prestataires ont prévu d'intervenir sur la commune :

- dans le courant du mois de février pour réaliser quelques travaux de terrassement permettant d'assurer la continuité des infrastructures à utiliser,
- entre fin janvier et mi-février pour planter la vingtaine de poteaux, comme expliqué dans le précédent bulletin.

Ils devraient logiquement poursuivre avec la mise en place des différents câbles et boîtiers. Sur ce sujet, la commune remercie les propriétaires d'arbres situés en limite de parcelles de bien vouloir procéder à l'élagage des branches qui surplombent aujourd'hui les câbles électriques ou téléphoniques. Cela facilitera grandement le déploiement des câbles aériens.

Notre nouvel agent communal



Depuis le 1^{er} janvier, Pierre-Luc Beton a pris ses fonctions d'agent technique sur Malafretaz.

Domicilié à Montrevel-en-Bresse, il prendra en charge l'entretien des bâtiments communaux, des espaces verts et de la voirie.

Merci de lui réserver un bon accueil et nous lui souhaitons la bienvenue sur la commune.

Conseillères Municipales



Laurie PASCAL

Florence PIRAT



Bâtiments et espaces verts

Des aménagements réalisés et à venir

L'entretien, l'affaire de tous

La commission tient à remercier les riverains des espaces publics car ils n'ont pas hésité à entretenir les abords de leur propriété, de même que les agriculteurs pour l'entretien de leurs talus. Prochainement, l'ensemble des talus sera fauché par une entreprise locale suivi d'un curage des fossés.

En cas de chute de neige, le matériel de la commune sera mis à disposition d'un chauffeur afin que les routes soient dégagées au plus tôt.

À l'école

La classe de CE1-CE2 a bénéficié de l'installation d'un plan de travail destiné à recevoir les ordinateurs.



À l'extérieur, la haie et la clôture au sud de la cour des écoles seront remplacées.

D'autres projets sont en réflexion comme le devenir du bâtiment de la cure, la pose de panneaux solaires, le remplacement du mobilier de la salle d'animation...

Travaux d'aménagement du cimetière



La commission espaces verts travaille à l'amélioration de l'accès à notre cimetière. Trois entreprises ont été sollicitées. Leur projet devra intégrer un accès aux personnes à mobilité réduite, une sécurisation des lieux et les contraintes liées au voisinage, notamment côté nord. Il devra d'autre part prévoir de libérer un espace pour un cheminement doux côté ouest et, en collaboration avec la commission voirie, l'implantation d'un parking côté nord.

Concernant l'intérieur du cimetière, un ossuaire sera installé de façon à respecter la législation en vigueur.

Une réflexion est également lancée concernant la pose d'un columbarium, voire de nouvelles urnes.

Enfin, depuis mi-décembre, toutes les tombes sont recensées sur un logiciel. Cela permettra une meilleure gestion des concessions.

Un rappel sera transmis aux familles qui souhaitent renouveler leur engagement.

Affaires scolaires et sociales

Revalorisation de la restauration scolaire



Le conseil municipal a décidé par délibération d'augmenter de 5 centimes le prix du repas des enfants à partir du 1^{er} janvier 2023. Ainsi, le repas enfants sera facturé 3,95 € et 4,45 € en cas de réservation hors délais.

La municipalité a conscience des diverses augmentations que connaissent les ménages. Aussi, la commission a fait le choix de ne pas répercuter en totalité la hausse tarifaire annoncée par Bourg Traiteur. Néanmoins, les tarifs seront de nouveau examinés, en fonction de l'évolution des coûts.

Conseillers municipaux



Sandra RUCH

Franck BOUVARD



Déchetterie

Dépôt de tonte interdit à partir du 1^{er} mars 2023



À partir du 1^{er} mars 2023, Grand Bourg Agglomération n'acceptera plus l'herbe issue de la tonte des pelouses dans ses déchetteries. Dans les faits, cette herbe n'est pas un déchet, mais une ressource. Composée à 80 % d'eau, elle se dégrade rapidement et peut rendre de nombreux services pour contribuer à un cadre de vie plus vert.

Pourquoi interdire cette herbe en déchetterie ? Parce que réduire nos déchets est un impératif.

La production de déchets a des conséquences environnementales. Grand Bourg Agglomération a adapté son plan de réduction des déchets avec pour objectif de réduire de 30 kilos par an et par habitant la quantité de biodéchets (issus de la cuisine, des végétaux).

La gestion des déchets a également un coût important en constante augmentation. De 20 500 000 € en 2022, il devrait être majoré d'1 000 000 € en 2023 selon les estimations. Cette évolution est notamment due à l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes. Elle est payée par l'Agglomération sur les tonnes de déchets enfouis.

La fin de la collecte de l'herbe issue de la tonte devrait générer une économie annuelle de 200 000 €.

Jusqu'au 1^{er} juin 2023 pour se préparer

Le temps de permettre aux habitants d'adapter leurs pratiques, le dépôt sera toléré jusqu'au 1^{er} juin en déchetterie. Ainsi, chacun pourra expérimenter les solutions qui lui conviennent.

Retrouvez sur le site de Grand Bourg Agglomération des idées pour valoriser vos déchets verts :

<https://www.grandbourg.fr/28-compostage.htm>

Amicale des pompiers

Vente de diots à emporter

L'amicale des sapeurs-pompiers propose de nouveau une vente à emporter de diots de Savoie le samedi 21 janvier prochain.

Nouveauté cette année, il y aura 2 points de retrait : de 10h à 11h à L'Homont face à la résidence séniors et de 10h à 12h à la caserne au centre du village.

Réservations avant mercredi 18 janvier par téléphone ou par sms au 06 87 05 70 49 ou 06 60 43 57 21 ou en déposant votre commande dans la boîte à lettres de la caserne (un flyer a été distribué dans votre boîte aux lettres).

L'amicale remercie par avance toutes les personnes qui en passant commande la soutiennent au quotidien.

Maison France Services

Renseignements administratifs centralisés

Comme d'autres services publics, la trésorerie de Montrevel-en-Bresse a fermé ses portes le 1^{er} janvier 2023. À présent, pour être épaulés dans leurs démarches, les usagers peuvent se tourner vers les Maisons France Services qui les accueillent à :

- Montrevel-en-Bresse (dans les locaux de la mairie) les lundis de 15h à 18h, les mercredis de 13h à 16h, les jeudis de 10h à 13h et les vendredis de 14h à 17h.
- Bresse Vallons les mardis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 et les vendredis de 8h30 à 12h.

Ces bureaux permettent d'avoir des renseignements de diverses administrations comme le Pôle Emploi, la MSA, l'Assurance Maladie, la Caisse d'Allocations Familiales, les Finances Publiques... **Plus d'informations sur : contact@mfsbresse.fr**

Recensement citoyen

N'attendez pas d'avoir besoin de l'attestation pour vous faire recenser ! Dès 16 ans, venez en mairie (le jeune seul ou accompagné) avec une pièce d'identité ou le livret de famille. Une attestation vous sera délivrée mais dans certains cas, elle ne sera pas suffisante. Ce peut être le cas pour une inscription en auto-école. Il faudra parfois le document qui atteste que vous avez réalisé la journée citoyenne et les délais de convocation peuvent être longs : plus d'un an si le recensement en mairie n'a pas eu lieu dans les 3 mois qui suivent les 16 ans.



Nathalie AUPOIL-DANTHON

Christophe TRIPOZ



Syndicat du Bassin Versant de la Reyssouze

L'automne, saison phare pour prendre soin de nos cours d'eau

Au cours de cet automne, le Syndicat du Bassin Versant de la Reyssouze (SBVR) a souhaité communiquer auprès des municipalités afin de sensibiliser l'ensemble des concitoyens à quelques notions concernant les rivières et leur entretien.

S'agissant de l'eau et des poissons, ils font partie du patrimoine commun. Afin de protéger ces ressources, la loi précise les droits et devoirs de chacun vis-à-vis des cours d'eau. Le Code Rural et le Code de l'Environnement contiennent la majorité des articles de loi concernant ces milieux.

Les cours d'eau et les fossés ne sont pas soumis aux mêmes réglementations. Il est donc utile de les différencier avant d'entreprendre leur entretien. Au regard de la loi, les cours d'eau sont caractérisés par leur alimentation par une source, un lit d'origine naturelle et un écoulement même hors période de pluie. Ils assurent le transport de l'eau et des sédiments de l'amont vers l'aval, tout en offrant des habitats naturels pour de nombreuses espèces aquatiques, amphibies et terrestres. La cartographie des cours d'eau établie par la Direction Départementale des Territoires de l'Ain fait foi pour toute question juridique ou réglementaire. En voici le lien : www.ain.gouf.fr/cartographie-des-cours-d-eau-a3326.html

La végétation qui occupe naturellement les berges, appelée ripisylve, est un mélange d'herbes, d'arbres et d'arbustes caractéristiques des zones humides. Elle a de nombreux rôles. Notamment, elle protège les berges de l'érosion, épure l'eau, limite son évaporation et apporte gîte et couvert à une flore et une faune spécifiques. Sur nos cours d'eau, la ripisylve idéale devrait occuper une largeur équivalente à au moins un tiers de la rivière, être composée d'une végétation la plus variée possible et fournir un ombrage sur 50 à 75 % de la surface en eau.



Aujourd'hui, à peine 30 % du linéaire de nos cours d'eau possède une ripisylve fonctionnelle. Un entretien régulier mais modéré, autorisant les arbres et arbustes à pousser, contribue à l'existence et à la qualité de cette interface entre l'eau et la terre.

L'entretien courant est une obligation du propriétaire riverain. La végétation existante doit être entretenue de manière à diversifier les espèces, les densités, les tailles et les âges des végétaux présents. Il en est de même pour le recépage des arbustes prévu tous les 3 à 10 ans et pour l'abattage des arbres risquant de chuter dans la rivière. Cet entretien doit être réalisé entre novembre et février.

Pour plus de praticité, d'autres opérations peuvent avoir lieu en été, sauf si un arrêté sécheresse est en cours : il s'agit de l'arrachage de la végétation, de l'enlèvement des arbres tombés dans le cours d'eau et des atterrissements (accumulations de sédiments) qui se sont formés notamment sur les parcelles situées quelques centaines de mètres avant un ouvrage (tels que des ponts, moulins ou habitations). Un guide du riverain sera publié dans l'hiver par le SBVR. Pour toute action plus conséquente, la DDT de l'Ain doit être consultée pour avis et autorisation.

Notre Reyssouze et ses affluents sont de petites rivières. Les pollutions ont un impact rapide, fort et durable sur les ressources qu'elles transportent. Le déversement de produits dans et à proximité du cours d'eau, ainsi que l'introduction d'espèces indésirables (plantes et poissons d'aquarium notamment) sont strictement interdits. Il en est de même pour le rejet ou l'entreposage de déchets, même verts. En cas de pollution, il est possible de contacter l'Office Française de la Biodiversité ou police de l'eau, par téléphone au 04 74 98 39 80 ou par mail à l'adresse suivante : sd01@ofb.gouv.fr



Conseillers municipaux



Annick FALCAND

Bruno BOURY



CCAS

Nos aînés heureux de se retrouver

Samedi 22 octobre dernier, dans le cadre de son action annuelle en faveur des aînés, le CCAS a organisé un repas servi par Daniel Verne pour les personnes de la commune nées jusqu'en 1947. Sur les 116 Malafertois concernés, 39 ont répondu à l'invitation, les autres préférant recevoir un colis (13 d'entre eux ont choisi d'en faire don). Seule 1 personne a souhaité ne rien avoir.

Les enfants du Conseil Municipal Enfants, encadrés par Sandra Penin et Annick Falcand, se sont invités à la fête. Ils ont récité des poèmes et chanté une chanson. Au moment du dessert, ils ont distribué, avec application, une part du gros gâteau à chaque convive.

Cette journée particulièrement ensoleillée a ravi l'assemblée. Le repas a été apprécié, et de larges sourires arboraient les invités du CCAS, heureux d'avoir partagé cette journée ensemble à la salle des fêtes, préférant cette formule à celle du traditionnel repas au restaurant.

La Croix Rouge a été choisie cette année pour recevoir les dons de colis, elle les distribuera en priorité aux familles malafertoises en difficulté.



Anciens Combattants

Commémoration du 11 novembre 1918

De la capitale aux frontières de l'Empire, de 1914 à 1918, tous les hommes dans la force de l'âge ont été mobilisés dans un conflit si meurtrier qu'il garde encore aujourd'hui le nom de "Grande Guerre".

Depuis, ce jour du 11 novembre 1918, lorsque Georges Clémenceau a lu les conditions de l'armistice et ainsi mis fin aux

combats de la Première Guerre mondiale, est devenu un jour de mémoire.

Encore une fois, de nombreux habitants ont participé à cette commémoration. Nous ne pouvons qu'être très fiers de cette mobilisation citoyenne. Après les discours du président des anciens combattants, André Béréziat, et du maire de la commune, Gary Leroux, la cérémonie a laissé

place aux enfants des écoles. Ils ont interprété, avec leurs enseignantes, la chanson de Florent Pagny intitulée " Le Soldat ". Ce moment fut vraiment très apprécié par l'ensemble des participants, notamment par le président des anciens combattants.

La municipalité remercie également la présence de l'Union Musicale de Montrevell-en-Bresse. Chaque année, elle accompagne trois municipalités voisines dans la même matinée.

Félicitations à tous leurs membres pour leur assiduité sans faille !

La commémoration s'est terminée autour du verre de l'amitié à la salle d'animation.



Dominique MICHEL

Vincent GUICHARDAN



*Soirée des vœux***La 3^e année est la bonne**

Cette soirée a été pour nous, municipalité, une totale réussite puisque vous avez été très nombreux à répondre présent à notre invitation. Ce sont nos premiers vœux en présentiel dans ce mandat. Même si nous avons pu vous les souhaiter en vidéo en 2021 et 2022, rien n'est plus sympathique que de vous voir physiquement.



Plusieurs sujets ont été présentés sur les actions de la municipalité en 2022 et celles à venir. Ces points sont à retrouver dans les différentes éditions de notre bulletin municipal trimestriel, le « Malaf'Actu ». Les associations ont été vivement remerciées pour l'animation qu'elles créent dans le village. La municipalité sera toujours présente pour les accompagner avec, en premier lieu, la mise à disposition des moyens logistiques (salle, copieur...).

Le Conseil Municipal Enfants a été applaudi pour ses actions, principalement pour le Téléthon et l'opération boîtes à chausures qui ont été une réussite en 2022. Un temps a été consacré à la présentation des nouvelles entreprises implantées

*Conseil Municipal Enfants***Téléthon 2022**

Grâce à une mobilisation collective, « Colore ton Téléthon », l'édition du Téléthon 2022 à Malafretaz a connu un réel succès. Tout au long de l'après-midi, diverses animations étaient proposées. Pour les sportifs, 2 parcours de 6 et 11 km ont réuni 67 marcheurs. Une trentaine d'enfants est venue tenter sa chance sur un parcours proposé sur le terrain derrière la salle d'animation par une équipe de bénévoles du VAB. Également pour les enfants, les PAM ont proposé une découverte de la langue des signes sur le thème des couleurs. Pour la sécurité au quotidien, une initiation aux gestes de premiers secours était assurée par nos pompiers bénévoles. Il était aussi possible de déguster un vin chaud, un chocolat chaud, une crêpe, une part de gâteau servis par le Comité des Fêtes ou, en fin d'après-midi, de se laisser tenter par une pizza, un tacos ou une spécialité asiatique à consommer sur place ou à emporter. Aux côtés des membres du conseil municipal enfants, tous ces bénévoles ont permis de collecter la somme de 945,10 € reversée en totalité à l'AMF.

**Malafretaz de 1945 à nos jours**

dans notre village depuis 2020. Ces dernières ont été ou seront présentées également dans les différentes éditions de notre bulletin municipal. Vous pouvez le retrouver sur le site internet à la rubrique « Habiter Malafretaz/Bulletins municipaux ».

La soirée s'est poursuivie par un verre de l'amitié où les amuses bouches salés et sucrés, préparés respectivement par les boulangeries « Au Fournil Gourmand » et « La boulangerie Laurencin » ont su faire saliver les papilles de tous nos administrés. Durant ce moment, une vidéo intitulée « Malafretaz, de 1945 à nos jours », réalisée par Margaux Aupoil, défilait sur l'écran l'évolution des différents quartiers de Malafretaz durant ces décennies. Merci à elle pour ce travail qui pourra être retrouvé sur le site internet à la rubrique « Habiter Malafretaz/Histoire » ou par le flash code présent sur la photo.

Nous souhaitons renouveler ces moments d'échange. C'est pourquoi, on vous donne dès à présent rendez-vous le vendredi 9 juin pour la deuxième édition des rencontres malafertoises.



Un grand merci !

... Aux partenaires de cette manifestation pour leurs dons ! Intermarché Jayat a offert le ravitaillement, la Quincaillerie Bernard les médailles pour le parcours enfants et Quinoa les tentes des sachets de sablés.

... Aux parents venus aider à l'installation des balises, au gonflage des ballons, à la confection des crêpes...

... Et aux enfants conseillers à l'origine de cette belle journée en faveur des personnes atteintes de maladies rares.

Conseillers supplémentaires**Sophie MAZIER****Jérôme MERLE**

Au programme des PAM

Rendez-vous au repas de la Sainte Agathe

Depuis de nombreuses années, les femmes de Malafretaz se réunissent début février autour d'un repas pour la Sainte Agathe, jeune femme martyre du 3^e siècle. L'occasion leur est donnée de se retrouver, tous âges confondus, et d'apprendre à se connaître !

Auparavant organisé par le CCAS, les PAM prennent le relais mais le principe reste le même.

Le repas est prévu aux "Brouilles" le 03 février à 19h30. Il sera possible de covoiter au départ du parking de la salle d'animation à 19h15.

Le règlement du prix du menu (26 €) à l'ordre du restaurant et le choix de l'entrée et du plat se feront lors de l'inscription avant le 27 janvier.

Pour ce faire, vous pouvez contacter Marion Catafort au 06 16 22 16 18 ou Estelle Giroud au 06 89 57 47 98 ou par mail à l'adresse suivante : estelle.giroud@icloud.com



**Vendredi
3 février
2023**

Repas de la Sainte Agathe réservé aux Malafretaises aux Brouilles à Malafretaz.
RDV à 19h30 (Du 19h15 place salle d'animation Covoiturage possible)

Menu à 26€

Kir

Terrine de lapin
Ou
Salade lyonnaise à l'oeuf poché

Jambon à la broche sauce moutarde
Ou
Pavé de saumon à l'oseille

Faïsselle + Dessert

Café

Inscriptions avant le 27/01/2023

Estelle Giroud : 06 89 57 47 98
estelle.giroud@icloud.com

PAM les ptits ateliers de Malaf

Atelier couture

Vendredi 24 mars, Marie-Pierre et Marie-Annick guideront les initiés et non-initiés pour réaliser un ouvrage de A à Z.

Réservez votre soirée !

Art floral

L'art floral continue les vendredis de 14h à 16h30. Débutant ou confirmé, les ateliers s'adressent à tous.



Prochains rendez-vous, le 24 février, 31 mars et 16 juin. Chacun devra prévoir le coût des fleurs et des accessoires (entre 15 et 20 €) et l'adhésion aux PAM (ou 5 € par atelier).

Langue des signes



Depuis quelques semaines, une quinzaine de personnes suit l'initiation à la langue des signes. Pour autant, il est encore possible d'intégrer le groupe puisque les ateliers apprennent à signer petit à petit en suivant des thèmes tels que la famille, les repas, les actions, les vacances...

Émilie Gotsiridzé et sa maman Josette vous donnent rendez-vous les samedis 21 janvier à 10h, 25 février à 14h, 11 mars à 10h et 25 mars à 14h à la salle de réunion.

L'adhésion aux PAM est de 18 € pour les habitants de la commune et de 20 € pour les personnes extérieures.

La Percée du Vin Jaune

Un village jurassien en fête, des dégustations de vins, des animations musicales... Laissez-vous conduire ! Nous vous emmenons à Voiteur (39) le dimanche 5 février 2023.

La sortie en car s'étend sur la journée et le tarif est de 37 €.

Réservez dès à présent la date et votre place !

*Comité des fêtes***Les illuminations du village**

Après la traditionnelle journée des bénévoles qui rassemble les différentes associations afin de parer le village de ses plus beaux atours, les Malafertois ont été conviés le dimanche 4 décembre aux illuminations. À cause du mauvais temps, cette animation s'est déroulée à l'intérieur de la salle des fêtes. Malgré cela, les gens sont venus nombreux.

Alors que les plus jeunes étaient plongés dans l'univers des contes de Noël grâce à Malafretaz Lecture, les autres se sont donnés rendez-vous afin de regarder le match de l'équipe de France de football. L'ambiance était vraiment à la fête avec la présence de la banda « Los Bricolos » et leur musique entraînante. Un grand merci à elle. Les tartines de fromages fort, les marrons et le vin chaud ont trouvé preneurs. Comme chaque année, cette soirée a été un franc succès.

*Club des anciens***Un dernier repas pour finir l'année**

Plus de 35 personnes se sont retrouvées pour partager le traditionnel repas de Noël. Marie-Claude et son équipe avaient décoré la salle bien tempérée. Le maire, Gary Leroux, et Annick Falcard représentaient la municipalité.

Après un apéritif gourmand, tous ont dégusté le repas préparé par le traiteur local "Arnaud & Cow" aidé par Daniel Verne. Quelques membres du club se sont chargés du service.

Les anniversaires en 0 et 5 ont été fêtés. Ainsi, Suzanne Michel, Georges Brevet et Michel Desmaris (85 ans), Yvette Morel (80 ans), Monique Favre et Ginette Desmaris (75 ans) ont reçu un panier festif pour les dames et un coffret de bouteilles pour les hommes.

Enfin, chacun a apprécié sa bûchette confectionnée par la pâtisserie du Pillebois.

La bonne humeur était aussi de la fête et tous ont regagné leur domicile à la nuit tombée, heureux d'avoir passé un agréable moment en se donnant rendez-vous le mercredi 4 janvier pour un après-midi convivial, le premier de l'année 2023.

*Amicale des donneurs de sang***Un loto pour finir l'année**

Le dimanche 11 décembre a eu lieu le traditionnel loto annuel de l'amicale. Les participants ont été très nombreux à venir tenter de remporter les lots proposés tout au long de l'après-midi. Le rendez-vous est déjà donné pour l'année prochaine, le 17 décembre 2023 !

L'Amicale des donneurs de sang présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année. Elle rappelle que **la prochaine collecte de sang aura lieu le mercredi 1^{er} février 2023 de 15h30 à 19h00 à la maison des solidarités de Montrevel-en-Bresse.**

*Le Nez de cochon***Une année 2022 riche en balade**

Le Club Citroën « Le Nez de Cochon » a passé une belle année 2022 commencée par une sortie hivernale sur le plateau de Retord, suivie d'une visite à Beaune lors du rassemblement des Chevronnés. S'en sont suivies une balade au bord du lac du Bourget en Savoie et un week-end prolongé dans le Vercors. Cet été, son incontournable road trip les a emmenés sur les routes des Grandes Alpes avec, au programme de cette troisième édition, le tour du Mont Blanc.



Enfin, pour clôturer l'année, une balade était prévue dans le Jura à Marigna-sur-Valouse et en Bourgogne lors de la sortie du patrimoine.

La prochaine Assemblée Générale ordinaire aura lieu vendredi 27 janvier 2023 à 19h30 à la salle de réunion de Malafretaz.

Seront à l'ordre du jour les sorties déjà programmées pour 2023, celles en gestation et l'organisation des 20 ans du club. En effet, à cette occasion, une fête anniversaire se déroulera le samedi 17 juin 2023 à la salle d'animation de Malafretaz.

Vous avez envie de vous balader avec eux ? Des questions techniques concernant la restauration d'un véhicule ? Venez les rencontrer lors de leur assemblée générale ou contactez-les !

Par mail, à l'adresse : ndc01340@gmail.com

Boîtes à chaussures

Une belle initiative à destination des plus démunis

Une collecte de boîtes à chaussures garnies, organisée par l'association PAM et Le Conseil Municipal Enfants, s'est déroulée en décembre. À l'occasion d'un goûter de Noël, les enfants du CME ont accueilli l'association Atelier Ecocitoy'Ain représentée par sa présidente, madame Bouzidi et par madame Agarmis. Elles leur ont présenté les objectifs et les diverses actions de l'association en faveur du développement durable et de la création de lien social.

La collecte de ces boîtes de chaussures garnies existe depuis 2019. Notre commune en a recueilli 51 cette année. Elles ont été distribuées par le biais de l'Atelier Ecocitoy'Ain à des associations à but caritatif et solidaire comme Le Secours Populaire, La Croix Rouge, ou des centres d'accueil et d'hébergement, afin de bénéficier à des personnes dans le besoin et à leurs animaux de compagnie.

Le Conseil Municipal Enfants et l'association PAM remercient



les personnes ayant participé à cette action solidaire. Elle permet d'offrir un rayon de soleil aux personnes qui n'ont pas eu la chance d'être entourées de leurs proches pour Noël.



Les Cavaliers de Malafretaz

Halloween sur 4 pattes



Samedi 05 novembre 2022, l'association « les Cavaliers de Malafretaz » organisait son après-midi Halloween. Après la matinée de cours, un repas tartiflette était servi aux 39 convives présents. Par la suite, tout le monde s'est déguisé avec sa monture pour partir défiler dans les rues de Malafretaz et sonner aux portes des habitants pour leur collecte. Les Malafertois ont répondu présents et ont donné bonbons et friandises aux élèves des écuries. Tout le monde était content ! Petits et grands, parents et enfants ont ainsi pu faire connaître les écuries ainsi que l'association aux citoyens de la commune.

Juliette, la présidente de l'association, remercie tous les villageois ayant joué le jeu.

Un après-midi apprécié de tous, fait de joie, bonne humeur et cohésion !

Sou des écoles

Le retour des Pharaons

Le soir du 31 octobre, petits et grands se sont retrouvés à la salle d'animation pour fêter Halloween après un défilé dans les rues du village et le traditionnel porte-à-porte pour demander des bonbons.

Cette année, la manifestation organisée par le Sou des écoles avait pour thème l'Égypte. Dès l'entrée de la salle, les participants étaient plongés au cœur d'une pyramide, accueillis par la statue d'Anubis et la momie du pharaon. À l'intérieur, les tables et les murs étaient également décorés de façon à rappeler l'ambiance égyptienne. Les enfants ont même pénétré dans la salle du sarcophage en essayant de ne pas troubler le sommeil du pharaon. Tout au long de la soirée, chacun a pu se restaurer et s'hydrater avec des boissons servies par les membres du Sou déguisés pour l'occasion en pharaon, reine, vizir, scribe, momie ou aventurier plus ou moins effrayant ! Petits et grands se sont aussi retrouvés sur la piste de danse au son des chansons choisies par Antoine.



Cette manifestation fut une réussite tant au niveau de la fréquentation que de l'ambiance.

Un très grand bravo et merci aux bénévoles du Sou des écoles pour les décors et l'organisation, ainsi qu'à tous les participants ayant fait de cette manifestation une belle fête.

Nous vous donnons tous rendez-vous l'année prochaine pour découvrir un nouveau thème !

Marché de Noël

Pour la 2^e année, le Sou des écoles a organisé son marché de Noël.

L'idée était de faire planer la magie de Noël à travers des créateurs et permettre aux visiteurs de trouver le cadeau idéal ou encore se faire plaisir.

Soucieux du bien-être des exposants et des visiteurs, le Sou des écoles sélectionne soigneusement les créateurs de manière à proposer une offre diversifiée. Les enseignantes tenaient un stand de vente de gâteaux et friandises préparés en

classe par les enfants. L'Atelier Ecocitoy'Ain était également présent. La salle d'animation, ornée d'un majestueux sapin installé par le comité des fêtes, donnait un avant-goût de Noël accompagnée d'une musique convenant parfaitement à une belle ambiance pour ce marché.

L'association espère pouvoir renouveler cet événement l'année prochaine et ne manquera pas de communiquer largement si tel est le cas.



Malafretaz Lecture

Un spectacle vivant plein de réflexions et d'humour



Le samedi 15 octobre, la salle d'animation a résonné de chansons, de rires et d'applaudissements pendant le spectacle de "Loupapapoul" organisé par Malafretaz Lecture. Les bénévoles de la bibliothèque ont été enchantés d'accueillir plus de 85 enfants et adultes lors de cette animation. Grâce aux subventions de Grand Bourg Agglomération et du Conseil Départemental, Malafretaz-Lecture a pu offrir une jolie parenthèse culturelle et de loisirs aux habitants et gens de l'extérieur. Dans un décor poétique, Romain Lateltin et Théophile Ardy ont conquis le public avec des interprétations, textes et chansons narrant Filou, ce petit loup qui raconte le rêve de son papa : devenir un doudou, un gentil loup !! Petits et grands se sont laissés prendre par ce spectacle vivant, plein de réflexions et d'humour.

La bibliothèque change de lieu

Depuis 2022, l'accès au prêt des livres et documents est gratuit pour tous. Il serait dommage de s'en priver car le fond de romans, bandes dessinées, albums et autres revues est important et renouvelé régulièrement. Grâce à la subvention annuelle de Grand Bourg Agglomération, les bénévoles se rendent en librairie et achètent de nouveaux ouvrages. Le fond est aussi renouvelé deux fois l'an par la Bibliothèque Départementale de Prêt, service départemental de la Direction de la Lecture Publique de l'Ain (DLP).

Ce début d'année, la bibliothèque change de lieu. Elle a déménagé pour s'installer provisoirement dans le bungalow sur la place du village : un local plus grand pour un accueil plus fonctionnel !

Avec le soutien des élus qui ont changé le lino, transporté les étagères et les cartons, les 12 bénévoles ont réalisé un énorme travail depuis la mise en carton du fond de livres, jusqu'à la réinstallation des collections dans le nouveau local. Celui-ci était



Une animation culturelle pour les tout petits

Les bénévoles de Malafretaz-Lecture ont invité les petits de 1 à 3 ans à une animation spéciale « Premières Pages », le samedi 22 octobre. Dans la salle du conseil municipal, elles ont installé une structure avec une porte en bois, des tapis, des jeux... Tout cela en rapport avec le livre « Toc Toc Toc ». Cet ouvrage a été lu par Laurence et Élise aux 7 enfants présents puis elles les ont accompagnés dans la découverte de ce petit univers ludique. Le Conseil Départemental offre, par l'intermédiaire des bibliothèques, ce livre aux enfants de 1 an pour leur donner accès à la culture dès leur plus jeune âge. Ce jour-là, deux livres ont été remis à des enfants nés en 2021. La médiathèque de Montrevel a prêté tout le matériel nécessaire à cette animation. Cette rencontre a aussi permis aux parents et enfants de découvrir la bibliothèque.



devenu indispensable pour continuer à bénéficier des services de la DLP de l'Ain tels que les prêts de documents et de matériels d'exposition ou d'animation ainsi que les formations pour les bénévoles.

N'hésitez pas à nous rendre visite aux horaires d'ouverture : les lundis de 10h à 12h et les samedis de 9h30 à 11h30.

Le VAB

Une forte participation à l'AG du 4 novembre 2022

L'Assemblée Générale s'est tenue en présence d'une soixantaine de personnes, athlètes et parents, du maire de Malafretaz, de la présidente du comité de l'Ain et du président du sport adapté de l'Ain.

Le président Alain Giroud a rappelé que 2022 avait été une année exceptionnelle, avec un nombre record de licenciés (164 issus de 36 communes), des résultats sportifs mais aussi, sur le plan émotionnel, avec la célébration des 40 ans du club. Le VAB est le 4^e club du département, le 41^e de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes sur 230, et le 300^e au niveau national sur 2520 (ce qui reste exceptionnel pour le petit club de Montrevel-en-Bresse).

Il a rappelé également l'importance du bénévolat et a remercié les entraîneurs, parents et athlètes dont certains se sont formés pour entraîner ou être juge officiel. Cela représente environ 2 900 heures de bénévolat dont 1 046 heures d'entraînement, 534 heures de secrétariat, 320 heures d'officiels... sans oublier les 35 480 km parcourus pour se rendre aux compétitions ou aux entraînements.

Le club a la chance de pouvoir compter sur 20 personnes qualifiées pour diriger, entraîner, ou être officiels lors des compétitions. Pour la 1^{ère} fois, il compte même 2 juges de niveau fédéral.

Sur le plan sportif, Sylvia Grand-Clément, responsable technique et maillon fort du club, est revenue sur l'année sportive exceptionnelle avec notamment :

- 11 participations aux championnats de France, avec une médaille de bronze pour Loane Coulon au javelot cadette,
- Les performances de haut niveau pour la cadette 1^{ère} année Bianca Bertolotti, avec un titre de championne de France scolaire et une victoire aux Championnats d'Europe de la FISEC (sport scolaire enseignement privé),
- 6 titres de champions régionaux,



- 2 athlètes classées nationale 3 et 1 athlète classé nationale 4,
- 3 records de l'Ain battus.

Lors de l'assemblée, le club a récompensé 20 athlètes ayant eu de beaux résultats et obtenu un niveau régional 3 minimum. Estelle Giroud a fait le bilan de l'école d'athlétisme forte de 55 athlètes âgés de 7 à 10 ans, très présents lors des entraînements et des diverses compétitions et cross. Plusieurs podiums par équipe ont été remportés, avec une mention spéciale pour Quentin Pinault, classé à la 3^e place au championnat de l'Ain de cross, catégorie poussins.

Mickaël Louat est revenu, quant à lui, sur la section running qu'il anime avec brio et dont les effectifs ne cessent de grossir. Ils sont une trentaine à courir 2 fois par semaine. Ils sont aussi présents sur de nombreuses courses locales et ont déjà à leur actif plusieurs podiums. On devrait les retrouver en nombre au prochain semi-marathon de Bourg-en-Bresse et ils postulent pour faire partie des équipes sur le tour de « l'Ain en courant » en 2023.

Dans leurs allocutions, les différentes personnalités présentes ont souligné l'aspect convivial et bien organisé du VAB, pourvu d'un palmarès exceptionnel pour un petit club. Il est également un club formateur doté d'une école d'athlétisme forte.

Comité de fleurissement

Les fidèles, toujours au rendez-vous du traditionnel pot au feu

Depuis une vingtaine d'années, le comité de fleurissement organise un repas pot-au-feu en fin d'année. Initialement conjugué à l'événement des Glorieuses, le mardi, il a lieu à présent le dernier dimanche de novembre. La salle des fêtes



reçoit environ 130 convives fidèles de Malafretaz et des communes alentour qui ne rateraient pour rien au monde ce déjeuner gustatif.

La quinzaine de bénévoles de l'association s'active depuis le samedi matin pour préparer les légumes, cuire les poules, le bœuf et préparer la salle joliment décorée de bouquets aux teintes automnales. L'événement est mené de main de maître et sans fausse note par Monique Favre, présidente qui explique que chacun joue un rôle essentiel dans la réalisation de cet événement.

Les bénévoles vont à présent nettoyer les potées de fleurs avant de profiter d'un repos hivernal bien mérité.

Vous pouvez apporter votre soutien à l'association, c'est aussi l'occasion d'apprendre ou de découvrir des astuces et techniques de botanique.

Plus qu'un hobby

Lucie Usal, une jeune actrice à Malafretaz

Début octobre est sorti dans les salles le biopic sur la vie de Simone Veil « Simone, le voyage du siècle » dans lequel une jeune Malafertoise, Lucie Usal, a eu la chance d'être sélectionnée pour jouer le rôle de Simone enfant.

Après une enfance paisible à Nice, Simone Veil a été profondément meurtrie dans son adolescence par les horreurs de la seconde guerre mondiale. Elle a été déportée avec sa mère et une de ses sœurs au camp d'Auschwitz-Birkenau, puis à Bobrek et enfin Bergen-Belsen d'où elle a été libérée en 1945. Sa mère, son père et son frère ne sont jamais revenus des camps.

Diplômée de l'école de la magistrature, elle entame ensuite une carrière publique puis politique en devenant ministre de la santé du gouvernement Chirac en 1974. Elle rentre alors dans l'histoire pour avoir proposé et fait voter une loi dépénalisant l'Interruption Volontaire de Gros-



sesse en 1975. Activement engagée dans la vie politique européenne, elle deviendra présidente du parlement européen. Nous avons rencontré Lucie, elle raconte :

« Pour en arriver là, n'étant pas inscrite dans une agence, il a fallu passer un casting sur internet avec l'envoi d'une vidéo. Au final deux candidates ont été sélectionnées, et le choix s'est porté sur moi pour ma plus grande satisfaction. J'avais alors 9 ans. Plus jeune, j'avais déjà joué dans un court métrage intitulé « Bat-tantes » de Malika Hadjal. Il raconte l'histoire d'Emma, frappée par son mari, qui quitte en pleine nuit le foyer conjugal avec sa fille Chloé dont je tiens le rôle.

Avant de démarrer le tournage, il a fallu que je lise le scénario et que j'apprenne mon texte. Nous avons signé, mes parents et moi, une clause de confidentialité pour ne pas dévoiler le contenu du film à notre entourage. Même les photos sur le tournage étaient interdites. »

Initialement prévue en mars 2021, la sortie du film a été repoussée à cause de la pandémie. Lucie a dû faire preuve de patience et de discrétion avant de pouvoir communiquer sur son expérience auprès de son entourage.

À l'avenir, elle aimerait continuer dans cette voie en faisant confiance à la providence !

Si comme Lucie, et les autres avant elle, vous souhaitez partager votre passion ou une activité inhabituelle, n'hésitez pas à contacter la mairie de Malafretaz. Nous ne manquerons pas de vous rencontrer.

Association Bressane Citoyenne de Débats et d'Échanges

L'école au déficit de la pauvreté et des inégalités



Le 13 décembre, à 20 heures, s'est déroulée une conférence-débat à la salle d'animation, organisée par l'Association Bressane Citoyenne de Débats et d'Échanges (ABCDE). Au menu, l'école au défi de la pauvreté et des inégalités, avec l'un des grands spécialistes français de la question, Monsieur Jean-Paul Delahaye.

S'il est devenu conseiller spécial au Ministère de l'Éducation nationale, Jean-Paul Delahaye n'oublie pas l'extrême pauvreté dont il est issu. Sa mère, seule, a élevé cinq enfants et lui a pu réaliser de longues études grâce aux bourses et à l'internat, car « *là au moins, on peut étudier au calme* ». Tous les effets de la pauvreté, il les connaît donc : « *Comment entrer sereinement dans les apprentissages quand on est mal logé, mal soigné, mal nourri, mal habillé...* » ? questionne-t-il.

En 2015, il remet le rapport « Grande pauvreté et réussite scolaire », le choix de la solidarité pour la réussite de tous, un ensemble de propositions pour faire évoluer notre école, la France étant l'un des pays de l'OCDE dans lequel le poids de l'origine sociale pèse le plus sur les destins scolaires. Y figurent la question des rythmes, l'accent à mettre sur la maternelle et le primaire, davantage de reconnaissance pour des enseignants mieux formés à l'hétérogénéité, une orientation moins subie... 90 personnes ont participé à cette soirée, très riche, qui s'est terminée par un échange sous forme de questions-réponses puis par le verre de l'amitié.

Retrouvez le programme d'ABCDE sur leur site internet : <https://sites.google.com/view/abcde-ain/>

Nécrologie

Un ancien chef de corps nous a quittés

Roger Merle est entré dans la famille des pompiers le 1^{er} janvier 1966 à Cras-Sur-Reyssouze, puis à Malafretaz en 1968. Il suit avec persévérance de nombreuses formations qui lui permettront d'obtenir le grade d'adjudant en 1987.

Chef de corps du centre de première intervention local, Roger, par sa ferveur, a su maintenir une équipe de pompiers volontaires soudée, qu'il aura pris soin de faire évoluer au travers de formations. Il a également équipé le corps communal du premier camion.

Durant toute sa carrière qui s'arrêta en 1998, les pompiers auront été sa deuxième famille.

Le corps des sapeurs-pompiers présente ses sincères condoléances à la famille.



Administration

État civil

du 1^{er} octobre au 31 décembre 2022

LES NAISSANCES

En octobre :

- **COMBEPINE Juliette**, fille de Jean-Baptiste COMBEPINE et de Stéffie RENOUD
- **GOUJON Julia**, fille de Florian GOUJON et de Cassandra DESBOIS

En novembre :

- **CURT Noémie**, fille de Florian CURT et de Prescillia MULLER

LES MARIAGES

Pas de célébration.

LES DÉCÈS

- **BLANCHON Raymond**, 15 novembre 2022, 91 ans.
- **TOUZOT Jeanne-Noëlle veuve RENAUD**, 28 novembre 2022, 83 ans.
- **THEVENARD Marie-Louise**, 2 décembre 2022, 91 ans.
- **BENAS Daniel**, 23 décembre 2022, 80 ans.
- **MERLE Roger**, 27 décembre 2022, 79 ans.

LES PERMIS DE CONSTRUIRE

- SCCV IMMALIANCE L'HOMONT, route de Bourg, construction d'un immeuble de 17 logements
- ROUX Emmanuel, route des Bruyères, construction de deux abris bois et création d'une fenêtre de toit,
- POINSOT-LESCHIERA Frédéric, route de Corcelles, construction d'une pergola.

IMPORTANT : nous rappelons qu'avant la réalisation d'un projet de construction, il est nécessaire d'engager les démarches administratives adaptées. En cas de doute ou de questions, vous pouvez interroger le secrétariat de la mairie.



Conception réalisation : C'est com' si...
 Directeur de publication : le Maire de Malafretaz
 Rédaction et photos : Mairie de Malafretaz - 185, rue du Centre, 01340 Malafretaz
 Tél. 04 74 25 41 27
 Impression : APO Lyon, 44 ter rue Jules Valenscaut 69008 Lyon
 Tirage en 650 exemplaires, imprimé sur papier recyclé.
 Périodicité : trimestrielle, distribué gratuitement.



Suivez-nous sur notre site internet www.malafretaz.fr

Calendrier des fêtes 2023

En principe le 1^{er} mercredi du mois : Club des Anciens, Réunion du club sauf juin, juillet et août.

JANVIER

- 6 Conseil municipal,
Vœux de la Municipalité
- 13^{au} FC Plaine Tonique, Challenge Pianet
- 15 Amicale des Sapeurs Pompiers,
Vente de diots
- 22 Société de chasse M-C-M,
Repas des chasseurs
- 25 Club des Anciens, Concours sociétaire
- 27 Nez de cochon, Assemblée générale
- 29 Compagnie et amicale des Sapeurs
Pompiers, Assemblée générale

FÉVRIER

- 1 Amicale des donateurs de sang
Prélèvement de sang à Montrevel
15h30/19h
- 3 Les P'tits Ateliers de Malaf, Ste Agathe
- 4 FC Plaine Tonique,
Repas dansant à Jayat
- 5 Les P'tits Ateliers de Malaf,
La Percée du Vin Jaune à Voiteur (39)
- 15 Club des Anciens
Concours de belote à la vache
- 18 Conscrits Montrevel,
Matefaims des classards à Malafretaz
- NC Amicale des donateurs de sang
Assemblée générale
- NC Comité des Fêtes,
Soirée théâtre

MARS

- 5 Société de chasse de Malafretaz,
Repas des propriétaires terriens
- 18^{ou} Sou des écoles, animation NC
- 19 Conseil Municipal Enfants,
nettoyage du village
- 25 Amicale des Sapeurs Pompiers,
Parcours sportif (St Martin le Châtel)

AVRIL

- 1 Comité des Fêtes, Fête patronale,
repas paëlla, feu d'artifice

- 2 Comité des Fêtes,
Fête patronale, Foire Fouille
- 7 Comité des Fêtes, Apéro dinatoire
remerciements des Acteurs de Vogue
- 8 Les P'tits Ateliers de Malaf,
Chasse aux œufs
- 22 Les Classards de Malafretaz,
Banquet des classes
- 22 FC Plaine Tonique,
Tournoi Vétérans à Jayat
- 23 Les Classards de Malafretaz,
Matefaims des classards
- 29 FC Plaine Tonique, Vente à emporter
(Saucisses - Merguez)

MAI

- 8 Anciens Combattants,
Commémoration
- 12 FC Plaine Tonique, Tournoi vétérans
- 13 Sou des écoles, Tournoi de pétanque
- 17 Amicale des donateurs de sang
Prélèvement de sang à Montrevel
15h30/19h

JUIN

- 3 Banda Los Bricolos, Soirée tapas
- 9 Conseil municipal,
Rencontre Malafertoise
- 10 Villages Athlétiques Bressans,
Coupe Pouss'Ain
- 10 FC Plaine Tonique,
Tournoi de pétanque

- 16 Fête de quartier, Rue du Centre

- 17 Nez de cochon, 20 ans du club

JUILLET

- 1 Sou des écoles, Fête de l'école
- 7 Comité des Fêtes, Marché nocturne
- 8 Villages Athlétiques Bressans,
Les Olympiades
- 14 Société de chasse M-C-M
Bréchet de poulets (midi et soir)
- 15 Société de chasse M-C-M
Bréchet de poulets (soir)

- 16 Société de chasse M-C-M
Bréchet de poulets (midi)

AOÛT

- 9 Amicale des donateurs de sang,
Prélèvement sang à Malafretaz
15h30/19h
- 26 Fête de Quartier, Bonnard

SEPTEMBRE

- 2 Comité de fleurissement,
Thé Dansant + Repas barbecue
- 15 Sou des écoles, Assemblée générale
- 16 Pêche Compétition Sud 01,
- 17 Concours Bresse Américaine
- 19 Comité des fêtes, Assemblée générale
- 20 Club des Anciens,
Assemblée générale + repas
- 24 Sou des écoles, Bourse de rentrée

OCTOBRE

- 21 CCAS, Repas des aînés
- 18^{ou} Club des Anciens,
- 25 Concours de belote à la coinche
- 31 Sou des écoles, Soirée Halloween

NOVEMBRE

- 3 Villages Athlétiques Bressans,
Assemblée générale
- 5 Banda Los Bricolos, Assemblée générale
- 10 Conseil Municipal, Repas communal
- 11 Anciens Combattants, Commémoration
- 11^{ou} FC Plaine Tonique, Vente à emporter
- 12 (Boudin, boulette, Civier)
- 18 Comité des Fêtes, Journée des bénévoles
- 26 Comité de fleurissement,
Pot au feu (Glorieuses)
- 28 Malafretaz Lecture, Assemblée générale

DÉCEMBRE

- 2 Conseil Municipal Enfants, Téléthon
- 3 Comité des Fêtes, Illuminations
+ retraite aux flambeaux
- 3 Malafretaz Lecture,
Soirée lecture (contes)
- 6 Amicale des donateurs de sang
Prélèvement de sang à Montrevel
15h30/19h
- 16 Sou des écoles, Marché de Noël
- 17 Amicale des donateurs de sang,
Quine loto
- 21 Club des Anciens, Repas de Noël du club

NC : non communiqué.

Les président(e)s d'associations

Amicale des Sapeurs-Pompiers

Sylvain AUPOIL : 06 87 05 70 49

Amicale des Donneurs de Sang Montrevel - Malafretaz

Alain CHANEL : 06 84 01 79 99

Anciens Combattants

André BEREZYIAT : 04 74 30 83 76

Club des Anciens

Marie-Claude BAILLE : 07 68 70 18 63

Comité des Fêtes

Thomas PONCET : 06 71 21 35 32

Comité de Fleurissement

Monique FAVRE : 06 71 33 72 84

Section Cyclo Malafretaz

Alain CHAGNARD : 07 89 44 41 13

La Croix Rouge Française

Évelyne MERLE : 04 74 30 83 99

La Ligue contre le Cancer

Évelyne MERLE : 04 74 30 83 99

Le Nez de Cochon

Didier PAUGET : 06 67 50 54 79

Les P'tits Ateliers de Malaf'

Marion CATAFORT : 06 16 22 16 18

Estelle GIROUD : 06 89 57 47 98

Malafretaz Lecture

Marie-Pierre MICHELON : 06 31 57 51 75

Marylène BILLODY : 06 80 00 08 33

Société de Chasse Montrevel-Cuet- Malafretaz (M-C-M)

Gérald COMBE : 06 27 66 71 34

Société de Chasse Malafretaz

Hubert BILLAUDY : 06 80 33 84 34

Sou des écoles

Émilie SCIARRINO : 06 82 56 37 71

Villages Athlétiques Bressans

Alain GIROUD : 04 74 52 36 05

Banda Los Bricolos

Yves KAEFFER : 06 42 48 51 55

FC Plaine Tonique

Didier COLLET : 06 81 03 23 11

Pêche Compétition Sud 01

Éric BLANC : 06 89 35 04 88

Conscrits 2023

Thomas GOUJON : 06 70 29 49 33

Informations utiles

Garderie périscolaire

Responsables : Sylvie VERNOUX
et Laurie DESMARIS : 06 74 73 94 72
garderie@malafretaz.fr

Bibliothèque

Ouverte le samedi matin de 9h30 à 11h30
et le lundi matin de 10h à 12h.

École

Directrice : Marjorie GADOLET
04 74 30 85 99

Sapeurs-pompiers

Chef de corps : Patrick VERNOUX
06 20 33 71 28

Maison France Services

04 74 25 60 24

Les assistantes maternelles

M^{me} RAGUET Clémence 415 rue du Centre 06 77 14 92 98
M^{me} ROBIN Ghislaine 42 impasse des Mésanges 04 74 25 47 56
M^{me} SAINT-PAUL Justine 429 route de Bourg 06 68 59 91 87

Relais petite enfance : 200 rue Charrière basse, 01340 Montrevel-en-Bresse
Responsable : Nathalie JULLIEN : 04 74 25 40 64.

Salle d'animation

Comment la louer ?

Vous souhaitez réserver la salle d'animation ? Voici la marche à suivre...

En premier lieu, pré-réserver la salle en mairie ou sur le site internet de notre commune www.malafretaz.fr.

- Rubrique « Infos pratiques »
- Onglet « En 1 clic » puis « Réserver salle animation »

Dans la quinzaine qui suit cette pré-réserve, passer en mairie pour la valider et signer un contrat de location. Un mois avant la manifestation, transmettre au secrétariat une attestation d'assurance responsabilité civile et un chèque de caution.

En cas de location de vaisselle, la fiche « vaisselle » sera à compléter et à restituer 15 jours avant l'évènement. Au moment de la manifestation, récupérer aux horaires d'ouverture de la mairie les clés de la salle et le document « état des lieux ». Vous disposerez alors du laps de temps nécessaire à la vérification de ce dernier et pourrez formuler auprès du secrétariat vos éventuelles remarques. À l'issue de la manifestation, rendre les clés en mairie dès son premier jour d'ouverture. Le chèque de caution vous sera restitué après l'état des lieux effectué.

Tarifs de location au 1^{er} juillet 2022 (délibération du 25 octobre 2021)

| | Extérieurs | | Résidents | |
|--------------------------------------|-------------------------------|---------|--------------------------------|---------|
| | 1 jour | 2 jours | 1 jour | 2 jours |
| Location | 370 € | 490 € | 190 € | 270 € |
| Sono | 60 € | | 60 € | |
| Vaisselle | Forfait de 100 € + 1€/convive | | Forfait de 50 € + 0,5€/convive | |
| Caution salle | 600 € | | 600 € | |
| Caution sono | 400 € | | 400 € | |
| Forfait lavage des sols* | 120 € | | | |
| Forfait luminaires terrain extérieur | 15 € | | | |

Casse ou perte

Assiette : 10 €, tasse : 5 €, Verre : 3 €
Couvert : 2 €

Forfait nettoyage en cas de défaut**

Salle : 70 €, vaisselle : 70 €
Évacuation tri : 50 €

* Le forfait lavage des sols comprend les sols de la cuisine, du bar, des sanitaires, du hall et du vestiaire.

** En référence aux documents "État des lieux" et "Quick start" remis en mairie.



Mairie

185, rue du Centre, 01340 Malafretaz
04 74 25 41 27

Email : mairie@malafretaz.fr
Site internet : www.malafretaz.fr
Secrétaire : Rachelle PALLEGOIX

Horaires d'ouverture :

Lundi : de 13h30 à 18h00
Mercredi : de 9h00 à 12h00
Vendredi : de 9h00 à 12h30

Numéro d'urgence

Depuis un téléphone portable : 112

Urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

Protection de l'enfance : 119

Violences conjugales : 3919

Pompiers : 18

Samu : 15

Gendarmerie : 17

Gendarmerie Montrevel : 04 74 30 83 55

ENEDIS :

Sécurité dépannage : 09 726 750 01

Distribution raccordement :

09 69 32 18 55

GRDF : Urgence sécurité gaz 24h/24h :

08 00 47 33 33

Raccordements conseils : 09 69 36 35 34

AQUALTER :

Renseignements & urgence : 04 74 24 24 98

Presse écrite

Le Progrès : Marie-Pierre MICHELON

04 74 25 48 29

La Voix de l'Ain : Jean-Claude BRIDON

04 69 19 60 65

Alerte SMS

Vous pouvez vous inscrire gratuitement et anonymement depuis le lien en bas de la page d'accueil du site internet ou bien sur le lien www.malafretaz.fr/sms ou encore en utilisant le flash code ci-contre :



Nouveau flash code

Vous trouverez ci-dessous un second flash code qui vous permettra de vous retirer de la liste d'envoi des informations scolaires, de modifier l'adresse liée à votre numéro de téléphone en cas de déménagement ou si vous souhaitez tout simplement vous retirer définitivement des listes de diffusion.



Pour rappel, n'indiquer pas votre nom ni le numéro de votre rue, ces informations ne sont pas utiles à ce service.